

**COMMUNE DE SAINT-GILLES**  
**Service de l'Urbanisme**  
**Place M. Van Meenen, 39**  
**1060 BRUXELLES**

V/Réf : pu 2011-19  
N/Réf. : AVL/ah/SGL-2.319/s505  
Annexe : /

Bruxelles, le 29 août 2011

Monsieur, Madame,

Objet : SAINT-GILLES. Rue Africaine, 42. Demande de permis d'urbanisme portant sur la transformation des façades et la redistribution intérieure de l'immeuble. Dossier de régularisation.

*Dossier traité par M. A. Lopez Vazquez.*

Suite à votre courrier du 27 juillet 2011 sous référence, réceptionné le 1<sup>er</sup> août dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 17 août 2011.

Le dossier concerne un immeuble conçu en 1904 par l'architecte Franz Tilley et remodelé en style moderniste en 1929 par l'architecte Philibert. Il est situé dans la zone de protection du Musée Horta ainsi dans la zone tampon délimitée par l'Unesco autour du bien dans le cadre de son inscription sur la liste du Patrimoine mondial. La demande vise à régulariser la subdivision de l'immeuble en quatre entités de logement. Cette modification a notamment impliqué le remplacement de certaines menuiseries extérieures.

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail **car elle constate que le projet n'a eu que peu d'impact sur le bien classé**. Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique (respect du RRU et autres réglementations en vigueur) que patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO  
Secrétaire

J. VAN DESSEL  
Vice-Président

c.c. A.A.T.L. / D.M.S. (Mme M. Kreutz) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)